



COMMISSION PONTIFICALE  
POUR LE CINEMA, LA RADIO ET LA TELEVISION

BULLETIN D'INFORMATION

Anné V

Septembre-Octobre 1956

N. 44

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION

DOCUMENTS :

I. *Saint Siège* :

Directives du Saint-Père pour la Réunion des Sections de la Radio et de la Télévision du Collège des Experts.

Vœux et encouragements de Sa Sainteté à l'occasion du Congrès National du Cinéma Catholique à Rome.

Lettre du Président de la Commission Pontificale pour le Cinéma, la Radio et la Télévision à l'occasion de la Première Réunion Nationale des Ciné-Clubs à Bilbao.

II. *Episcopat* :

Son Eminence le Cardinal Siri, Archevêque de Gênes (Italie) : Discours commémoratif du XX anniversaire de l'Encyclique « *Vigilanti Cura* ».

Lettre Collective des Evêques de Belgique à l'occasion de la « Journée des techniques de diffusion ».

Son Exc. Mgr Piazzi, Evêque de Bergame (Italie) : Préface aux Statuts des Œuvres Catholiques du Cinéma de la Région Lombarde.

Son Exc. Mgr Kampe, Evêque Auxiliaire de Limburg (Allemagne) : Discours aux participants à l'Assemblée annuelle de l'Action Catholique à la Radio et à la Télévision.

LA JOURNÉE NATIONALE BELGE DES TECHNIQUES DE DIFFUSION.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE.

TIPOGRAFIA POLIGLOTTA VATICANA

## COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION

### RÉUNION DU COLLÈGE DES EXPERTS

*(Confidentiel)*

Du 23 au 25 septembre 1956, a eu lieu, au Siège de la Commission Pontificale au Vatican, la Première Réunion des Sections de la Radio et de la Télévision du Collège des Experts.

A la Réunion, qui a été présidée par Son Exc. Mgr Martin O'Connor, Evêque tit. de Thespie, ont participé le Secrétaire et le Vice-Secrétaire de la Commission, le Révérend Père Directeur de la Radio Vaticane, en sa qualité de Consultant « de iure », ainsi que les Membres des dites Sections.

Au cours de la Réunion ont été étudiés à la lumière des Directives Pontificales les problèmes concernant les émissions catholiques à la Radio et à la Télévision, la préparation du personnel qualifié pour cet apostolat, l'organisation des Centres Catholiques Nationaux de Radio et de Télévision, et la collaboration des Centres tant entre-eux qu'avec les autres Mouvements Catholiques Nationaux et Internationaux.

Ont été également étudiés les moyens d'élever le niveau moral et culturel de l'ensemble des émissions.

Son Exc. Mgr le Président a été prié par les participants à la Réunion d'exposer au Conseil de Présidence de la Commission les vœux et les considérations du Collège des Experts.

Le Saint-Père a daigné exprimer, par l'intermédiaire de Son Exc Mgr A. Dell'Acqua, Substitut de Sa Secrétairerie d'Etat (lettre n. 385408, du 18 octobre 1956), Sa satisfaction « pour le sérieux de l'étude accomplie et le bien-fondé des conclusions approuvées » à l'occasion de cette Réunion.

# DOCUMENTS

## I - SAINT-SIÈGE

### DIRECTIVES DU SAINT-PÈRE POUR LA RÉUNION DES SECTIONS DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION DU COLLÈGE DES EXPERTS

Le Saint-Père a daigné communiquer, par la suivante Lettre de Son Exc. Monseigneur A. Dell'Acqua, Substitut de Sa Secrétairerie d'Etat, Ses souveraines recommandations et Ses précieux enseignements à Son Exc. Mgr M. J. O'Connor, Président de la Commission Pontificale pour le Cinéma, la Radio et la Télévision, à l'occasion de la Première Réunion des Sections de la Radio et de la Télévision du Collège des Experts de la même Commission qui s'était tenue au Vatican, du 23 au 25 septembre dernier. La vénérée Lettre porte le No. 379. 433 et la date du 24 juillet 1956.

*Excellence Révérendissime,*

Au mois de septembre prochain la Commission Pontificale pour le Cinéma, la Radio et la Télévision, que vous présidez avec compétence et dévouement, réunira pour la première fois au Vatican les experts des deux sections de la Radio et de la Télévision. L'intérêt porté par le Souverain Pontife à ces techniques modernes de diffusion vous est bien connu et, à plusieurs reprises déjà, il s'est manifesté sous la forme d'enseignements circonstanciés et de directives précises, qui tracent aux catholiques une ligne de conduite claire et ferme. Etant donné toutefois que la réunion convoquée par Votre Excellence groupera des prêtres particulièrement qualifiés et désignés, pour leur compétence, par l'épiscopat de leurs propres pays, Sa Sainteté répond très volontiers au désir qui Lui fut exprimé et me charge de vous transmettre, avec Ses vœux les meilleurs, les quelques recommandations que Lui suggère le thème de ces journées d'étude.

Au cours de ces débats, en effet, seront abordés divers problèmes relatifs aux programmes religieux proprement dits et à la qualité morale des émissions en général. Or l'une et l'autre de ces questions requièrent aujourd'hui, de la part des catholiques, une action efficace et coordonnée.

Le nombre des auditeurs de la Radio et des téléspectateurs qui suivent les émissions religieuses est considérable. Grâce à ces techniques, déclarait il y a peu de mois le Saint-Père, « la transmission des cérémonies liturgiques, l'illustration des vérités de la foi, la présentation des chefs-d'œuvres de l'art sacré, et bien d'autres entreprises, porteront la parole de Dieu » aux plus déshérités, aux plus éloignés; et, ajoutait Sa Sainteté, puissent-elles porter un jour l'Evangile aux « masses païennes elles-mêmes! » (Disc. du 21 octobre 1955. O. R. du 22-X-55). Il serait donc grave, dans de telles conditions, de ne pas tout mettre en œuvre pour utiliser au mieux ces possibilités « providentielles » et répondre ainsi à l'attente des âmes. C'est un devoir de faire servir ces techniques nouvelles à la diffusion de la vérité; c'est le droit de l'Eglise de le faire, elle qui a reçu de son divin Fondateur l'imprescriptible mission d'enseigner.

Le Saint-Père sait d'ailleurs les efforts notables accomplis à cet égard en plusieurs pays et les résultats substantiels obtenus. Bien volontiers, Il félicite ceux qui en sont les artisans et invite tous les directeurs d'émissions religieuses à redoubler de zèle. La préparation de ces programmes sans doute est difficile, et elle demande le concours d'un personnel, ecclésiastique et laïque, formé avec soin. A une exacte fidélité aux exigences de la doctrine et aux directives de la hiérarchie, il faut joindre une qualité artistique et technique, qui garantisse, dans le cas surtout des cérémonies sacrées, la parfaite dignité de la transmission. Ces difficultés de la tâche sont, pour Sa Sainteté, un motif de plus d'exhorter tous les responsables à un travail assidu et coordonné dans le cadre de chaque nation, et à une coopération toujours plus étroite au plan international.

Ces paternelles recommandations ne laissent pas d'être également opportunes quand il s'agit de l'influence à exercer sur l'ensemble des émissions. Les catholiques, en effet, ne sauraient se désintéresser de la qualité morale des auditions et des spectacles transmis par la Radio et la Télévision; et l'on ne peut qu'appliquer à ces disciplines les graves paroles que prononçait le Saint-Père à propos du cinéma: « Puisqu'en fait, disait-Il, il est devenu pour la génération présente un problème spirituel



et moral d'une immense portée, il ne peut être négligé par ceux qui ont à cœur le sort de la meilleure part de l'homme et son avenir. Il ne peut surtout pas être négligé par l'Eglise et ses Pasteurs, à la vigilance desquels aucune question morale ne doit se soustraire, spécialement si elle se répercute avec des conséquences incalculables sur d'innombrables âmes; ni, non plus, par tous les gens honnêtes et soucieux du bien commun... » (Disc. du 28 octobre 1955. A.A.S., t. 47, p. 817).

Il n'entre pas dans le cadre de cette lettre d'énumérer les moyens d'action possibles, qui peuvent d'ailleurs différer selon les lieux et les circonstances. Qu'il suffise de rappeler qu'à côté du travail des organismes spécialisés, cette action est aussi le fait de la presse et des divers mouvements catholiques. C'est l'honneur des fils de l'Eglise de se faire partout, en union avec tous les hommes de bonne volonté, et dans une parfaite obéissance aux évêques, les promoteurs de cette tâche éminemment positive et constructive, puisqu'au service des plus hautes valeurs morales de l'humanité. Pour la préservation de l'enfance, la saine éducation de la jeunesse, la sauvegarde des foyers, la défense de la moralité publique, qu'ils ne craignent pas de s'opposer aux entreprises malhonnêtes ou simplement au jeu des intérêts particuliers, avec la confiance de faire resplendir un jour la lumière du Christ dans ce monde nouveau des techniques de diffusion!

C'est assez dire la responsabilité de ce Collège d'experts que Votre Excellence s'apprête à réunir. Convaincus qu'en ce domaine plus qu'en beaucoup d'autres, les efforts isolés ne peuvent remporter de victoires durables, ils demeureront unis afin de promouvoir ensemble cette action apostolique indispensable, pour laquelle la hiérarchie les a mandatés. De grand cœur, le Saint-Père appelle sur leurs travaux une large effusion de grâces et leur accorde, ainsi qu'à Votre Excellence et aux membres de la Commission Pontificale, une paternelle Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de mon entier dévouement en N. S.

A. DELL'ACQUA, *Subst.*

## VŒUX ET ENCOURAGEMENTS DE SA SAINTETÉ À L'OCCASION DU CONGRÈS NATIONAL DU CINÉMA CATHOLIQUE À ROME

Nous donnons ci-dessous notre traduction française de la Lettre de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté No. 383868, du 5 septembre 1956, par laquelle Sa Sainteté a daigné transmettre à Mgr A. Galletto, Conseiller Ecclésiastique de l'Office des Spectacles de l'A. C. italienne, Ses vœux et Ses encouragements à l'occasion du Congrès National du Cinéma Catholique, réuni à Rome du 1 au 4 octobre 1956.

*Monseigneur,*

Le Congrès pour prêtres et laïcs dirigeants du secteur du Cinéma, dont vous avez informé le Saint-Père, constitue certainement une étape nécessaire de la prévoyante campagne, en cours dans ce domaine d'apostolat.

Organisé et dirigé suivant les enseignements et les normes directives émanées du Saint-Siège en cette importante matière, ce Congrès illustrera une fois de plus aux intéressés les hautes finalités de leur mission, ainsi que le besoin d'une attention toujours en éveil, réclamée d'eux pour la défense des valeurs morales et religieuses vis-à-vis d'une technique pouvant devenir en même temps un facteur d'éducation ou bien de destruction et de ruine.

Point n'est besoin de vous dire avec quel paternel sentiment Sa Sainteté suivra les travaux de cette Réunion, formulant des vœux pour son meilleurs succès, afin que les dirigeants, ecclésiastiques et laïques, auxquels elle est destinée, en emportent un sens encore plus profond de leur responsabilité et un zèle acru pour cet apostolat, dont l'accomplissement, en vue de préserver la moralité des fidèles, justifie toutes les épreuves, toutes les fatigues, tous les sacrifices.

Animé de tels sentiments, l'Auguste Pontife invoque sur le Congrès l'abondance des grâces divines et accorde en même temps, tant à vous qu'à vos collaborateurs, le reconfort de Sa Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement.

A. DELL'ACQUA, *Subst.*

LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PONTIFICALE  
POUR LE CINÉMA, LA RADIO ET LA TÉLÉVISION  
À L'OCCASION DE LA PREMIÈRE RÉUNION NATIONALE  
DES CINÉ-CLUBS À BILBAO

Son Exc. Mgr Martin J. O'Connor, Président de la Commission Pontificale pour le Cinéma, la Radio et la Télévision a adressé à Son Exc. Mgr Paul Gurrupide, Evêque de Bilbao, à l'occasion de la Première Réunion Nationale espagnole des Ciné-Clubs, réunie en cette ville sur l'initiative de la Commission diocésaine du Cinéma du 3 au 7 octobre 1956, la lettre No. 2531, du 28 septembre 1956, dont voici ci-dessous la traduction de l'espagnol :

*Excellence Révérendissime,*

C'est avec un vif intérêt que j'ai pris connaissance de la nouvelle que la projetée réunion nationale des Ciné-Clubs aura lieu en octobre prochain, sous le haut Patronnage de Votre Excellence Révérendissime.

Cette louable initiative, promue par la Commission Diocésaine du Cinéma de Bilbao, avec le but apostolique de faire connaître d'avantage et de manière plus efficace l'importante œuvre d'éducation cinématographique chrétienne que doivent poursuivre les Ciné-Clubs sous la vigilance de la Hiérarchie, correspond fidèlement au vœu exprimé par le Saint-Siège en diverses circonstances, d'approfondir la formation morale et culturelle des spectateurs dans le but de leurs faire profiter dans une plus large mesure des avantages et de les préserver contre les dangers de l'écran.

« Ce sera peut-être la honte de notre époque — a dit le Saint-Père — que beaucoup d'hommes, surtout s'ils n'ont pas été solidement formés, se laissent amener par des fictions artistiques et les vaines ombres d'un écran à donner une direction déterminée à leur vie privée et publique; toutefois ce fait ne cesse pas d'être important et digne d'être considéré avec un sérieux proportionné à ses effets » (Discours du 28 oct. 1956).

C'est donc avec un sérieux proportionné à la haute valeur des biens spirituels en jeu, que les participants de la « Réunion Nationale des

Ciné-Clubs » chercheront à perfectionner l'activité éducative poursuivie par leurs Cercles d'études cinématographiques, afin que le message audiovisuel des films soit toujours complété ou rectifié dans les âmes des spectateurs qui l'accueillent par la maturité de la réflexion et par la fraîcheur de l'idéal chrétien.

En souhaitant, au nom de cette Commission Pontificale, aussi bien qu'en mon nom personnel, à cette Réunion une parfaite réussite et des fruits copieux je m'honore d'assurer Votre Excellence de ma haute considération, avec laquelle je me professe, de Votre Excellence Révérendissime, le très dévoué en Notre Seigneur.

† MARTIN J. O'CONNOR, *Président*



## II - EPISCOPAT

*Son Eminence le Cardinal Siri, Archevêque de Gênes*

### VINGT ANS APRÈS L'ENCYCLIQUE « VIGILANTI CURA »

A l'occasion de la clôture du Congrès National du Cinéma Catholique, a été commémoré solennellement au Capitole, le 4 octobre 1956, le XX<sup>ème</sup> anniversaire de l'Encyclique « Vigilanti Cura ». La cérémonie a été présidée par Son Eminence le Cardinal Joseph Siri, Archevêque de Gênes et Président de la Commission Episcopale pour la Haute Direction de l'Action Catholique Italienne. L'Illustre Prélat y prononça l'important discours dont nous donnons ci-dessous la traduction de l'italien.

Ce n'est pas seulement une habitude — d'ailleurs souvent édifiante — d'évoquer avec reconnaissance les événements importants et les personnages marquants, qui nous déterminent à commémorer aujourd'hui l'Encyclique « Vigilanti Cura » adressée par le Pape Pie XI aux Evêques des Etats-Unis, le 29 juin 1936, il y a donc juste vingt ans.

La raison profonde pour laquelle nous le faisons s'inspire du fait que l'Encyclique mentionnée décrivait une grande réalité humaine, dont le développement continu demande une nouvelle mise au point à l'aide des principes exposés dans ce même Document Pontifical.

Aussi notre commémoration est à considérer comme un bilan d'ensemble dont nous reconnaissons le sérieux et l'importance.

L'Encyclique « Vigilanti Cura » envisage le problème du Cinéma sous différents aspects :

*Le Cinéma est un grand fait humain.*

Pie XI affirme cela. Car, indubitablement, la psychologie, l'état des esprits, l'opinion publique, l'éducation, les mœurs, l'orientations des peuples, l'ordre et le désordre, dépendront tous, en partie non négligeable, de l'usage qu'on fera de cet instrument. Il s'agit là, en effet, d'une

cause qui à côté d'autres, a influencé l'histoire. Aujourd'hui une telle affirmation nous semble toute naturelle, évidente, indiscutable. Pourtant, si nous retournions de vingt ans en arrière, nous pourrions constater que le jugement porté sur l'efficacité réelle du Cinéma, n'était pas aussi catégorique, en dépit de diverses expériences tentées, par des personnes appartenant à des tendances opposées, pour en faire un instrument au service de leur propagande sur le plan national. Dans l'ensemble cependant, le cinéma muet a été considéré plutôt comme un simple passe-temps, encore qu'il portât quelquefois déjà des traces d'une inspiration poétique dont la constatation était d'ailleurs plus l'effet d'une intuition que d'un jugement sur l'ensemble.

Dans la pensée de Pie XI il y a la conviction claire que les moyens imagés tendent à notre époque à dépasser les autres moyens d'expression.

Aussi l'Eglise ne peut se considérer à leur égard comme une compagne de voyage occasionnelle, spectatrice indifférente et étrangère, car ces moyens sont destinés à pénétrer dans l'âme de l'homme. L'Eglise a intérêt à savoir si ces moyens contribuent au salut des âmes, car c'est de ce point de vue qu'Elle considère toute la réalité. On sait que souvent ce ne sont pas les hommes célèbres ni les événements marquants qui font l'Histoire; ils l'expriment plutôt, comme interprètes de l'état d'esprit et de la morale d'une époque. Et, à propos du Cinéma, Pie XI nous dit: « nostra hac aetate ad omnes gentes pertinet ».

*Le Cinéma est un Art.*

Toute activité doit, pour devenir un Art, réaliser de nombreuses conditions et atteindre un haut niveau de perfection: elle doit avant tout être un produit de l'esprit et exprimer de façon sensible des réalités universelles ou profondes, ou tout simplement humaines. On atteint la dignité de l'Art seulement après un apprentissage laborieux même si dès les premiers pas on donnait déjà des preuves promettantes.

Le Cinéma pendant longtemps n'a pas été considéré comme un « art » au sens véritable du mot, ni même comme une activité apte à exprimer les valeurs artistiques.

Le Document de Pie XI n'est pas le premier à lui attribuer cette valeur, mais — et ceci est de grande importance — il a précisé et fait

sienne la thèse sur son caractère d'« art » à l'époque, où un tel jugement n'était pas du tout universellement admis. Et il s'agit d'un jugement lourd de conséquence; car parler d'un « art », c'est parler d'une réalité qui s'élève jusqu'aux sommités de la capacité humaine et l'appréciation qu'on porte là-dessus ne peut être ni superficielle, ni transitoire. C'est ici que ressort l'impartialité de celui qui quoique voué aux considérations des choses éternelles ne refuse pas de se réjouir chaque fois que les cordes de l'intelligence et de la sensibilité humaine libèrent une note nouvelle. L'exégèse la plus profonde a été donnée à cette réalité par Pie XII dans les célèbres Discours des 21 juin et 28 octobre 1955.

*Le Cinéma est une chose bonne en soi, s'il est employé honnêtement.*

Pour les hommes préoccupés de l'aspect moral des choses, le Cinéma fut pendant une trentaine d'années, l'objet de grave préoccupation.

Il leur semblait voir un danger dans les exhibitions de l'écran, orientés vers des récits superficiels destinés à distraire, plutôt qu'aux thèses à caractère universel, ainsi que dans le penchant vers le visuel, plaisant et souvent même piquant. Le péril était loin d'être imaginaire. Car le passe-temps glisse facilement dans le banal. Aussi ces légitimes craintes furent à l'origine de justes avertissements, de justes protestations, de justes récriminations. Il était logique que l'attention s'arrêtât avant tout sur l'ordre moral, car l'intégrité de cet ordre constitue la condition première de toute droite orientation de l'existence. Cependant, il serait contraire à la vérité d'affirmer que le Cinéma n'a rencontré que de la méfiance; car, bien avant la première guerre mondiale, le Cinéma servait déjà d'instrument d'éducation en de nombreux Instituts religieux et patronages pour la jeunesse. Ceci témoigne du fait que les catholiques savaient distinguer entre aspect et aspect de cette extraordinaire invention et qu'ils savaient reconnaître les aspects positifs et utiles d'une technique qui semblait à beaucoup être un simple passe-temps.

Aucune nouvelle expérience humaine n'arrive à se faire place dès le début. Les opinions, les hypothèses, les prévisions, les adaptations de la phase initiale, provoquent des incertitudes et des retards. Et ces attitudes sont naturelles et raisonnables aussi longtemps qu'elles ne sont pas la proie de la superficialité et de la facilité,

Les jugements de l'Encyclique « Vigilanti Cura » au sujet de l'influence délétère de certaines productions cinématographiques, justifient donc une certaine perplexité des pasteurs d'âmes et des éducateurs. Personne n'ignore que le Cinéma a pénétré parmi les Nations civilisées presque en même temps (ou peu après) que les autres innovations techniques qui ont profondément transformé les coutumes humaines. On ne peut passer ici sous silence l'introduction de la lumière électrique qui a ouvert à l'homme les portes de la nuit en l'attirant vers la nuit. La simultanéité de nombreuses inventions, le passage d'états primitifs à un genre d'existence comportant des commodités extraordinaires, donna l'impression que la stabilité de certains freins et barrages indispensables pouvait être mise en danger.

Certaines attitudes s'expliquant, donc, tacitement, par la prudence, toutefois poussée à l'excès, risquaient de dégénérer dans une espèce d'immobilisme ou de défense stérile, et auraient aussi la conséquence de retarder toute action positive destinée à donner sa véritable dimension au cinéma et à ses possibilités.

Ce n'est qu'en dépassant une telle attitude partielle et passagère, et en définissant avec clarté la bonté intrinsèque de la technique cinématographique, qui d'ailleurs comme toutes les techniques peut être librement utilisée par l'homme à des fins bonnes ou mauvaises, qu'on a pu éclairer efficacement l'opinion sur ce que doit être son attitude à l'égard du Cinéma. Mais, lorsqu'une foule se trouve prise dans un nuage de poussière, il est bien difficile de juger de ses intentions et de ses attitudes.

Et justement sur ce point l'Encyclique « Vigilanti Cura » a pris nettement position, écartant les méfiances et empêchant de poser de façon erronée la question, qui devait depuis être considérée comme résolue. Ensuite l'Encyclique devait confier au souci apostolique des fidèles les divers problèmes du cinéma. Les voici.

L'effort entrepris pour écarter le danger du film immoral a trouvé sa meilleure expression et, en même temps, sa première forme organisationnelle dans la célèbre « Légion de la Décence », instituée par les Evêques des Etats-Unis. Grâce à la discipline librement acceptée de ses membres, cette géniale initiative, à laquelle ont adhéré même des nombreux Protestants et Juifs, a réussi à exercer sur le marché cinématographique une telle influence qu'une importante partie de la production a été obligée au



respect des principes fondamentaux de la morale. La « Légion de la Décence » est partie du principe que « puisque des éléments regardant de près la moralité sont considérés par l'industrie, exclusivement ou presque, sous l'aspect économique du gain, il faut chercher à agir sur ce même aspect économique pour obtenir des résultats sur le plan moral ». Quand faire du bien devient une bonne affaire, même les hommes qui auparavant n'avaient aucune idée ce que c'est faire du bien, arrivent à le faire. Ce principe reste valide même aujourd'hui puisqu'il est efficace et charitable à la fois : car faire du bien à qui n'y pense pas est toujours une œuvre de charité.

Le développement et la popularité de la « Légion de Décence » a certainement contribué à l'apparition de l'Encyclique « *Vigilanti Cura* » qui — comme on le sait — bien que destinée à instruire le monde entier, a été particulièrement adressée aux Evêques des Etats-Unis.

#### *Le Cinéma est une école.*

Pie XI affirme que les cinémas : « *Rerum scholae sunt* ». Il n'affirme pas qu'ils sont l'école du mal ; Il dit seulement que le cinéma est une espèce d'école, qu'il en a l'efficacité et qu'il s'impose à notre perception avec l'efficacité d'une école ; le Pape affirme aussi que cet art a, tout comme une école, des possibilités didactiques et pédagogiques propres.

Les raisons de cette efficacité sont les suivantes : l'agrément qu'il procure, le contact immédiat qu'il offre, la substitution de l'image à la parole, le remplacement du raisonnement souvent fatiguant, par l'image plastique, les ressources qu'offre le mouvement et les scènes rapides et successives et l'accompagnement musical. Ces éléments font appel chez le spectateur, à toutes les facultés, en le dispensant en partie de la fatigue par le recours intense au sentiment et à l'émotion. Le cinéma réussit, mieux que tout art contemporain, en sa tâche de nous faire penser et vouloir à travers la représentation de réalités sensibles ; et ce procédé, moyen classique de n'importe quel système didactique, explique pleinement le qualificatif d'« école » attribué au Cinéma.

Cette affirmation se juxtapose à la précédente, relative à la bonté intrinsèque de la technique cinématographique et à l'usage qui peut lui être donné.

Et, si dire « le cinéma est une chose bonne en soi » équivaut à dire : « vous pouvez vous en servir », de même dire qu'il est une école signifie inviter à s'en servir pour des fins didactiques.

La prise de position n'en pouvait être plus claire. L'Encyclique « *Vigilanti Cura* » nous dit encore que l'efficacité didactique du cinéma ne se limite pas aux individus ; l'action s'exerce avant tout sur la masse. Aussi, les termes généraux au moyen desquels le Document Pontifical envisage ce nouvel aspect, nous invite à considérer un problème plus général. On y parle de l'éducation des masses. L'expression aurait certainement une signification défavorable si on y voulait entendre une action organisée poursuivie dans le but d'induire en erreur l'opinion publique, ou de lui imposer de façon indigne de l'homme des jugements et des sentiments, suivant des fausses doctrines totalitaires, ou bien pour des fins non acceptables. Ici, au contraire, l'expression prend un sens lumineux : car elle exprime une valeur chrétienne et humanitaire qui peut équitablement offrir à la communauté un réel perfectionnement et un véritable bien-être. Et, c'est dans ce sens que le Cinéma peut honnêtement devenir un instrument au service de l'éducation du peuple.

Par ses si fines analyses psychologiques, l'Encyclique « *Vigilanti Cura* » met en lumière un très important aspect du spectacle cinématographique. Sous cet aspect l'écran peut servir aussi bien le bien que le mal. L'activité du cinéaste, depuis la composition du scénario, à travers la mise en scène et les autres stades de la réalisation, peut facilement être l'expression d'une idéologie déterminée. On n'a pas besoin de l'énoncer dans des termes explicites. Le spectateur la vivra et elle va créer en lui un « état d'âme » auquel suivra une subconsciente sympathie ou antipathie qui va influencer les fonctions électives. La foule qui a assisté à une projection sera de cette façon conduite à sympathiser ou non avec un contenu doctrinal avant même d'en avoir connu le fond. C'est là dessus que se base la possibilité — certe à double tranchant — de l'éducation des masses. Je pense que tout ceci nous invite à une sérieuse réflexion.

Pie XI emploie le terme « école » pour désigner des réalités dont l'influence dépasse les limites de fréquentation scolaire. Et Il a bien raison de le faire car, en fait, à l'école proprement dite succèdent bien d'autres écoles, d'autres éducateurs. Ce sont : l'art, dans toutes ses formes, les divers spectacles, la presse, le club. Ainsi, on cesse d'apprendre, on con-



tinue à s'instruire sans plus avoir le souci d'examens à passer. Combien il est triste de voir que lorsque se pose en général le problème de l'école, peu nombreux sont ceux qui se rendent compte qu'il s'agit aussi de tous les moyens d'expression, auprès desquels un très grand nombre d'hommes, poussé par l'ennui et désireux de « voir » viennent chercher une nourriture spirituelle.

*Action défensive, oui; mais aussi une action positive.*

Nous touchons maintenant au second aspect rénovateur de l'Encyclique « *Vigilanti Cura* ». La défense, les plaintes et les condamnations ne suffisent pas à résoudre l'ambiguïté des problèmes du cinéma ni à éliminer le mauvais usage qu'on en fait; il faut encore une action positive et organisée qui arriverait à élever le niveau moral du Cinéma en pénétrant dans la structure même.

Pie XI a indiqué les moyens principaux d'une telle action organisée qui devait tenir compte de ce fait qu'une grande partie du cinéma est devenue instrument de corruption.

En premier lieu viennent les organisations de spectateurs qui déjà en Amérique du Nord se sont montrées si utiles en exerçant une légitime pression sur la production cinématographique.

Le Pape insiste ensuite sur l'institution d'organes de vigilance sur la production qui permettraient une rapide appréciation morale des films et la diffusion rapide des jugements, afin que les fidèles puissent être à même d'éviter ou de soutenir les films d'après leur valeur. L'Encyclique exprime le désir que ces Offices de vigilance soient créés dans tous les pays.

L'Encyclique va même plus loin en demandant: « *si facultas esset, imagines proferre, quae ad Christiana fuisset principia conformata* ». Il s'agit d'assumer des initiatives pour la production de films conformes aux principes chrétiens. De plus il s'agit aussi de poursuivre une action positive et constructive auprès de ceux qui: « *huius artis industriam quoquo modo participant* », de convaincre ceux qui travaillent dans le champ du cinéma que « *rem tam pollentem iamque in communem usum invectam, perutiliter posse ad elatiorem morum perfectionem cum singulos, tum universam hominum consortionem convertere atque dirigere* ». C'est donc un principe d'une énorme portée qui pourra être fructueusement appliqué en différentes circonstances.

De cet appel à l'action positive des catholiques ressort clairement la nécessité urgente d'une Fédération de toutes les salles catholiques qui, conjuguant leurs efforts, peuvent arriver plus efficacement à faire connaître à l'industrie cinématographique leur désir de bons films.

Pie XI exhorte explicitement les membres de l'Action Catholique et tous ceux qui veulent combattre avec le Christ, à voir dans l'apostolat cinématographique un champ magnifique qui s'ouvre à leur zèle et à leurs mérites.

L'œuvre du christianisme ne consiste pas seulement à accompagner les événements; elle doit avant tout pénétrer dans l'intention que les anime et vivifier en eux tous les germes de valeur spirituelle naturelle et surnaturelle. Les œuvres inspirées par la Foi s'insèrent toujours à l'intérieur des choses et c'est de cette façon que nous devons être présents à toute nouvelle expérience humaine, empêchant la passivité, évitant de nous montrer faibles ou absents. L'Encyclique « *Vigilanti Cura* » applique à un domaine spécifique le principe général de la présence des chrétiens dans le monde.

J'avais dit, au début, que l'Encyclique « *Vigilanti Cura* » avait décrit le problème du Cinéma. J'avais dit également que le vingtième anniversaire de ce Document Pontifical nous demandait de faire pour une seconde fois la mise-au-point faite le jour de sa publication. Car les vingt ans écoulés ne peuvent être considérés seulement comme une réalisation plus ou moins complète d'un programme préétabli, ou comme une liste de nouvelles perspectives qui seraient offertes. Cette seconde mise-au-point, même si on devait constater qu'il n'y a rien de nouveau et que tout procède selon la logique déjà signalée, est clairement postulée par le Document que nous commémorons.

Les catholiques ont-ils droit d'aller plus loin? Et en fin de compte que font ils?

Ils offrent au cinéma le contenu infiniment riche de la Parole de Dieu, Sa perfection, Sa fécondité, Son admirable humanité; ils mettent à la disposition du Cinéma leurs efforts afin que cette Parole Divine devienne moyen de salut pour les âmes et permette d'augmenter le bien être de la cité; malgré tous les défauts personnels qu'ils peuvent avoir, c'est là leur raison d'être, le critère et la fin de leur action. Les catholiques offrent ces valeurs en hommes libres aux hommes libres, en ayant recours

non pas à la force mais à la persuasion; en ne repoussant pas les raisons humaines, si elles sont honnêtes, mais en faisant appel à des motifs plus élevés; conscients de pouvoir se tromper en tant qu'individus, mais sûrs de disposer de principes immuables, enracinés dans la Grâce de Dieu.

Notre question devient d'autant plus sérieuse que non seulement Pie XI, de sainte mémoire, a tenu à reprendre et confirmer à plusieurs reprises la pensée exprimée dans l'Encyclique « *Vigilanti Cura* » (Il l'a fait le 12 novembre 1936 dans Son Discours aux Rédacteurs et Photographes de la Presse Cinématographique; le 28 mars 1937 dans la Lettre apostolique « *Firmissimam constantiam* » à l'Episcopat Méxicain; le 18 janvier 1939 — dernière année de Sa vie — dans la Lettre apostolique à l'Episcopat des Philippines) mais aussi Sa Sainteté Pie XII, glorieusement régnant, a tenu à compléter la pensée de Son Prédécesseur, surtout dans les deux célèbres Discours, déjà mentionnés, du 21 juin 1955 et du 28 octobre de la même année.

Il n'y a aucun doute que depuis le 29 juin 1936 des œuvres nombreuses ont fleuri sous l'inspiration de l'Encyclique « *Vigilanti Cura* ». Rappelons brièvement ce qui a été fait dans notre pays: le Centre Catholique du Cinéma et sa permanente action de vigilance, l'Association des salles en plein développement, la collaboration toujours plus efficace parmi les mouvements intéressés, le contact qui s'est noué avec le monde du Cinéma dans l'atmosphère de confiance et de sympathie, une présence multiforme des catholiques dans ce même monde où, nous devons le dire, se manifestent des volontés généreuses, portées au bien, et où pourront être découvertes des qualités encore plus importantes si ce contact se continue dans une atmosphère de loyauté et de fraîcheur évangélique.

Je ne veux pas dire, évidemment, que ces réalisations soient arrivées déjà à la limite de leurs possibilités, aient parcouru tout leur chemin et atteint tous leurs objectifs. L'Association des salles p. e. n'a pas pu s'étendre encore sur tout le territoire. C'est précisément notre réunion présente qui doit servir à stimuler notre marche et à reformer nos rangs.

Entre temps de nouveaux problèmes sont apparus et de nouveaux devoirs nous appellent. L'analyse pénétrante du « film idéal » faite en 1955 par Sa Sainteté le Pape Pie XII dans les Discours cités (analyse mémorable par la définition de ce qu'est un film de haut niveau artistique, et par l'exposé splendide de tous les éléments qui entrent en jeu dans ce domai-

ne), a placé au centre de notre intérêt des éléments dont l'importance échappait souvent jusqu'à présent. On se trouve toujours dans la ligne de l'Action positive postulée par Pie XI, mais la liste se prolonge et les raisons internes qui attirent vers chacun des éléments prennent vie.

Le film n'est pas seulement le produit d'une fantaisie narrative. Tout un monde humain prend part à sa création: sensibilité intellectuelle et sociale; interprétations données aux divers problèmes et états d'âmes; la recherche laborieuse des formes d'expression, souvent courageuses ou même, hélas, poussées par l'exaspération au delà des limites du raisonnable; synthèse entre l'élément descriptif et les grands principes universels... dans l'effort de plier la technique du mouvement à une parfaite docilité des règles de l'art.

A tout ce monde, à ses problèmes et à ses angoisses, il faut assurer une présence chrétienne avec son inspiration et sa lumière propres. Et sur l'ensemble des rapports humains, qui constituent le monde du cinéma, dans l'échange d'idées et d'expériences d'un art tourmenté et souvent tourmentant, doit descendre la chaleur de la charité qui fera fondre les erreurs et les illusions, donnant naissance à une poésie nouvelle. Le sujet, la réalisation, l'industrie, la production, sont des actions humaines, ont un sujet humain, et malgré les manifestations de la faiblesse de l'humain, ils traduisent souvent la recherche de la vérité et du bien dont doit tenir compte une forme spécifique et adaptée de notre présence.

Les spectateurs posent un problème tout à fait à part. Leur esprit critique, même s'il est stimulé par des diverses manifestations nationales et internationales, peut prendre un mauvais pli ou devenir stérile s'il ne dispose pas des ressources nécessaires. Notre action sur le cinéma ne doit donc pas s'arrêter sur l'écran, mais doit descendre jusqu'aux fauteuils. Je veux parler ici de l'œuvre indispensable de l'éducation du spectateur, à laquelle heureusement s'est aussi intéressé l'Etat, mais qui ne peut se faire pleinement que par la collaboration de tous. Nul doute que ce problème ne soit d'un intérêt particulier pour l'apostolat catholique. J'y insiste. La faculté critique du spectateur, une fois correctement développée, permet de transformer chaque assistance au spectacle en une leçon de catéchisme. Les extrêmes appellent les extrêmes et même les projections non parfaites peuvent, de cette manière, porter à de fécondes réflexions.



Le bien commun demande que les possibilités, dont les hommes disposent, trouvent leur juste équilibre. Il faut que le Cinéma cherche à tenir compte de tous les aspects qui constituent le champ de son action, qu'il se laisse illuminer par la sagesse d'en Haut, et il sera toujours le bienfaiteur des âmes et l'expression de la plus haute poésie.

Que le souvenir de ce Document Pontifical toujours frais et efficace nous aide avec la grâce de Dieu à repenser nos responsabilités à tous face à cette technique formative à laquelle des multitudes d'hommes demandent soulagement et loisir et à laquelle, inconsciemment, ils confient la direction d'eux mêmes.

LETTRE PASTORALE DES ÉVÊQUES DE BELGIQUE  
À L'OCCASION

DE LA « JOURNÉE DES TECHNIQUES DE DIFFUSION »

Son Eminence le Cardinal-Archevêque et LL. EE. les Evêques de Belgique ont annoncé aux fidèles de leurs Diocèses la première « Journée des techniques de diffusion »\* par une Lettre Pastorale collective, dont voici le texte :

*Nos très Chers Frères,*

La presse, le cinéma, la radio et la télévision exercent sur les esprits une influence de plus en plus considérable. Le chrétien ne peut accepter passivement que ces puissances déterminent sa propre mentalité, celle de ces enfants, celle de l'opinion publique, sans égard pour ses convictions religieuses et ses principes moraux.

C'est pourquoi nous avons décidé que, dorénavant, chaque année, un dimanche d'automne sera spécialement consacré, dans toute la Belgique, à souligner les devoirs des catholiques face aux techniques modernes de diffusion. Il en sera ainsi, cette année, dimanche prochain, 30 septembre.

Ceux qui, par ces moyens d'expression, touchent des milliers, voire des millions de lecteurs, de spectateurs ou d'auditeurs, doivent avoir clairement conscience de leur lourde responsabilité.

\* Pour information plus détaillée concernant la « Journée », voir p. 29.

Mais aussi que chacun d'entre vous, Nos très chers Frères, sache remplir son *devoir personnel* de choisir en chrétien ses lectures et ses programmes; son *devoir familial* de contrôler d'une manière éclairée et ferme les délassements de ses enfants; son *devoir social* de favoriser, avec l'ensemble des honnêtes gens, les productions les plus saines.

Que les services mandés par nous pour diriger l'Action catholique en ces domaines trouvent auprès de vous des concours dévoués.

Et que, grâce à votre soutien généreux, l'Eglise puisse, elle aussi, utiliser ces techniques de notre époque pour faire connaître à tous le Message éternel du Seigneur.

Sera la présente Lettre Pastorale lue en chaire, dans toutes les églises et les chapelles publiques, à toutes les messes, le dimanche 23 septembre prochain.

Donné à Malines, le 1 septembre 1956.

† J. E. Card. VAN ROEY, *Archevêque de Malines*  
† LOUIS-JOSEPH, *Évêque de Liège*  
† ANDRÉ-MARIE, *Évêque de Namur*  
† CHARLES-JUSTIN, *Évêque de Gand*  
† CHARLES-MARIE, *Évêque de Tournai*  
† ÉMILE-JOSEPH, *Évêque de Bruges*

*Son Exc. Mgr Joseph Piazzi, Evêque de Bergame*

## PREFACE AUX STATUTS DES ŒUVRES CATHOLIQUES DU CINÉMA DE LA RÉGION LOMBARDE

En qualité de délégué de la Conférence des Evêques Lombards pour les problèmes des Spectacles, Son Exc. Mgr Joseph Piazzi, Evêque de Bergame (Italie) a voulu faire précéder d'une préface la publication \* des Statuts et des Règlements que la même Conférence Episcopale a approuvés définitivement pour les différentes Œuvres d'Action Cinématographique le 10 janvier 1956. Voici la traduction de cette préface qui porte la date du 10 juin 1956.

Le cinéma, considéré des années durant comme un moyen purement récréatif et regardé par beaucoup des nôtres avec méfiance, ou même avec une visible hostilité, est enfin à présent reconnu comme un instrument possible et puissant d'action pastorale.

A ce revirement de l'opinion ont contribué surtout la parole et l'exemple du Pape ainsi que l'activité pastorale des Evêques. Car c'est à la suite de tels encouragements que se sont multipliées, un peu partout, les salles catholiques de cinéma; chacune des paroisses plus nombreuses, en effet, sentit le besoin d'aménager une salle de cinéma afin de défendre le patrimoine moral de la population et donner aux fidèles un sain moyen de divertissement.

D'où la nécessité de discipliner et d'orienter cette nouvelle activité pastorale pour qu'elle puisse servir, sans porter dommage à la spiritualité sacerdotale et à la perfection morale des fidèles, d'instrument authentique d'éducation et de formation culturelle et morale, étant en même temps un barrage efficace, influençant de façon salubre la production et la distribution des films.

C'est justement pour de telles raisons que les Evêques de Lombardie se sont vivement occupés — comme le leur imposait leur charge pastorale — de ce nouveau et urgent problème. Aussi ont-ils créé, au cours des dernières conférences épiscopales, des Œuvres et approuvé des Sta-

\* Cet utile opuscule a été publié par les soins de la « Commissione Regionale dello Spettacolo per le Diocesi Lombarde », Via Napo Torriani 19, Milano.

tuts et des Règlements nécessaires pour coordonner, diriger, défendre et renforcer l'activité dans le domaine du cinéma catholique, désirant atteindre le plus sûrement possible les fins pastorales en vue desquelles l'action elle-même fut entreprise.

En tant que chargé par la Conférence Episcopale Lombarde de suivre et de régler cette action, je me fais un plaisir de présenter à tous, prêtres et laïcs, qui s'intéressent à ces problèmes de l'Action Catholique, les nouvelles Institutions \* créées par la Conférence Episcopale, ainsi que les Statuts et Règlements approuvés par cette même Conférence, pour assurer sur le plan régional, diocésain et paroissial, le bon fonctionnement de l'activité cinématographique et, en général, de toute activité touchant aux Spectacles organisés dans des salles dépendant en quelque manière de l'Autorité ecclésiastique.

Veuille le Seigneur que de telles dispositions puissent contribuer, grâce à la docile observance du Clergé et à la bonne volonté de tous, à l'utilité commune, pour le plus grand bien du peuple de Dieu.

*Son Exc. Mgr Walter Kampe, Evêque Auxiliaire de Limburg*

## DISCOURS AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ACTION CATHOLIQUE À LA RADIO ET À LA TÉLÉVISION

A la clôture de l'Assemblée annuelle de l'Action Catholique à la Radio et à la Télévision en Allemagne (Jahresversammlung der Katholischen Rundfunkarbeit in Deutschland) qui a réuni cette année à Stuttgart, du 3 au 5 juillet, des nombreux dirigeants et spécialistes catholiques de ce secteur, Son Exc. Mgr Walter Kampe, Evêque tit. de Bossiane et Auxiliaire de Limburg prononça un exposé sur le thème: L'homme au service de la Radio et de la Télévision (Der Mensch im Dienste des Funks). Voici de larges extraits de ce Discours, en traduction française.

Au cours de nos assemblées annuelles, nous nous sommes occupés presque constamment de la radiodiffusion et de la télévision, ces instruments de la technique moderne, et nous avons beaucoup parlé des audi-

\* Cfr.: Bulletin d'Information, N. 41, p. 4-6.



teurs et des spectateurs qui, devant leur poste récepteur, suivent les multiples émissions. Mais nous n'avons sans doute pas suffisamment songé à tous ceux qui, à l'intérieur des Maisons de radio, œuvrent nuit et jour, et auxquels l'Eglise a à penser elle aussi...

Dès que je pense à ce thème qui m'a été proposé: « L'homme au service de la Radiodiffusion », je me sens hésitant. Que des hommes soient « dans » ce service, personne n'en doute; mais qu'ils soient « au » service d'un instrument, d'une technique, qu'ils soient « au » service de l'art, de la science, de la culture, ... pouvons-nous vraiment nous exprimer ainsi? N'y a-t-il pas dans cette manière de formuler la question un renversement logique? L'Homme n'est-il pas appelé à dominer le monde, la nature? N'est-il pas maître aussi de cette culture qu'il a créée? Et, avant tout, peut-il être question pour l'homme d'un autre service que du service de l'homme devant le Seigneur des seigneurs, le Roi des rois, du service de Dieu? Même, si l'homme se met au service de son prochain, n'est-ce pas parce que Dieu l'a ordonné, mais qu'en acceptant ce service, l'homme rend ce service digne de lui? Mais se mettre au service d'une chose, se mettre au service de la Radio, n'y a-t-il pas dans cette affirmation un problème? C'est celui que nous voulons poser ici.

A quoi pourraient aboutir ces Journées d'Etudes si ce n'est à cette conclusion que la Radiodiffusion doit être au service de l'homme. Normalement, il devrait en être ainsi. Mais il faut avouer que la réalité est bien différente. Les techniques modernes, je ne parle pas seulement de la Radio, mais des techniques en général, sont chose si minutieuse, si compliquée, qu'elles exigent de l'homme un soin, une attention constante, qui fait que celui qui s'en occupe se trouve être vraiment à leur service. Ces techniques imposent à l'homme leurs lois, elles lui imposent des manières de vivre et limitent sa liberté selon le degré même de leur perfection...

Quelques-uns objecteront: « A quoi bon ergoter autour de ce mot: "service"? Pour nous, service n'a de sens que lorsqu'il est synonyme de gain, d'intérêt. Je suis au service de la radio, mais la radio à son tour me rend service: c'est mon "job" et ce service, en définitive, en vaut un autre. Soyons réalistes: ce qui compte finalement, c'est le traitement, le salaire ». Evidemment, ces paroles se justifient dans une certaine mesure.

Mais, il est dans tout service quelque chose qu'on ne peut rétribuer par le salaire: tout homme apporte dans son travail quelque chose d'hu-

main, et c'est ce quelque chose d'humain, de personnel, qui confère à l'œuvre une « supervaleur » qui ne se paye pas par un versement pécuniaire: cet apport personnel se situe en dehors du niveau purement matériel.

En revanche, l'homme qui œuvre ainsi, y gagne aussi quelque chose: par cette prestation, par ce don de lui-même, il accroît sa valeur personnelle.

Entre cette « supervaleur » que l'homme apporte à son œuvre et le perfectionnement de la personnalité humaine, il y a naturellement une corrélation, une harmonie préétablie. L'un est conditionné par l'autre, l'équilibre le requiert...

Nous nous trouvons ici devant une évidence: celui qui œuvre dans une maison de radio, qu'il soit programmeur, directeur, technicien, acteur ou auteur, se trouve constamment devant une ligne de démarcation: celle qui dans la radiodiffusion s'interpose entre l'esprit et la technique. Cette ligne a ses dangers, sa tension, parce que deux mondes divers s'y compénètrent de singulière façon, s'y conditionnent mutuellement de manière telle qu'il est souvent impossible de les distinguer, de les séparer. Dans ce domaine dangereux de la diffusion, l'homme peut être facilement anéanti s'il n'est que serviteur et non pas maître...

Si l'on envisage la fonction de la technique dans le film, dans la radio et dans la télévision, on constate qu'elle y est non seulement graduellement différente, mais différente par essence de celle dans les autres industries. Ici, la technique apparaît comme la partenaire de l'esprit, dont elle accompagne les créations. Lui a-t-on vraiment attribué le rôle qui lui revient. Dans certains cas, on peut vraiment se demander auquel des deux a-t-on donné la priorité, si c'est aux questions spirituelles, aux questions artistiques proprement dites, ou à la technique: songeons par exemple, au rôle d'un caméraman de télévision... Et ne charge-t-on pas souvent le technicien de responsabilités qui dépassent ses forces? Combien de fois sa tâche dépasse la mesure normale, implique une concentration susceptible d'épuiser rapidement les nerfs et le corps d'un homme. Ainsi le temps-limite du programme n'est-il pas la raison unique pour laquelle l'œuvre tout entière de l'homme se trouve insérée dans un laps de temps qui ne concorde pas avec le temps « intérieur ». Quelles sont les conséquences de cette insertion dans la vitesse actuelle du travail, dans l'emploi de notre temps?

Ces questions, nous devons les poser aujourd'hui. Sans doute, nous ne pourrons leur donner ici une réponse définitive, une solution vraiment adéquate. Mais il est de notre devoir de souligner de tels problèmes dont l'acuité se fait sentir chaque jour davantage.

Quant à la vie des artistes, elle est encore plus compliquée. La vie culturelle pose à l'heure actuelle des exigences auxquelles la somme des capacités artistiques de tout un peuple suffit à peine. Il en résulte une tâche, un « engagement » excessifs pour ceux qui doivent faire face à ces exigences. La concurrence entre le divers pays, une certaine inflation du film, les prestations de la radio et de la télévision qui se multiplient, tout ces facteurs aboutissent au culte de la « vedette », de la « star », objet d'une propagande illimitée et dont les cachets ne connaissent pas de normes, eux non plus. Il en résulte de graves conséquences et pour les artistes et pour la société...

#### *Comment maîtriser cette situation?*

Nous l'avons déjà déclaré en principe: nous estimons indispensable la domination, la maîtrise sur les choses, les instruments, les valeurs matérielles, si nous voulons que la Radiodiffusion soit vraiment au service de l'homme.

Ce service de l'auditeur et du spectateur ainsi compris peut impliquer des sacrifices, peut même entraîner un engagement ultime, accompli avec passion peut-être; mais il ne doit en aucun cas conduire à un appauvrissement intérieur de l'homme, à une diminution, une altération de sa personnalité: ce serait par le fait même empêcher l'homme d'être en mesure de remplir sa tâche. Je ne rends service à un autre homme que si je lui fais don de quelque chose de vraiment personnel; mais je ne peux faire don de valeurs personnelles que pour autant que je conserve l'essence de ma dignité de personne.

Comment le faire au sein de techniques et d'organismes aussi puissants?

Ni par de simples protestations ni par la fuite. Les protestations peuvent être utiles ou nécessaires là où existent des abus, mais elles permettront tout au plus d'attirer l'attention sur un état de choses, mais non de le supprimer totalement. Quant à la fuite, l'abandon, ils sont

parfois possibles, parfois même nécessaires, mais dans ce cas on ne sauve que soi-même, sans pour autant modifier la situation. Et encore, la question est-elle alors de savoir si l'on peut se sauver en laissant périr les autres.

La solution est tout autre: il s'agit ni plus ni moins de s'emparer du « monstre » et de le maîtriser; et nous le verrons, avec étonnement, se soumettre.

*Une exigence première.* La première exigence que je voudrais formuler: que chacun limite ses engagements pour augmenter la qualité des prestations.

Nous devons renoncer à cette ambition folle: vouloir faire tout par soi-même. Ceci vaut tant pour l'individu que pour la collectivité. L'individu, lui, doit apprendre à compter avec les limites de ses forces, de sa puissance de travail et il doit bien se garder d'aller au-delà de ces limites: on n'atteindra à quelque chose de bien, à une perfection que lorsqu'on aura réellement pris conscience de sa propre mesure et lorsqu'on s'observera. D'autre part, la société ne doit pas exiger de l'individu plus qu'il ne peut donner. La limitation des prestations, le maintien d'un rythme normal du travail, de la liberté et des loisirs indispensables, la suppression de la concurrence et de la lutte excessives autant d'exigences qu'il faut poser aux responsables des Maisons de Radio et de la Télévision.

Personnellement, j'estime que ces exigences fondamentales ne peuvent être respectées pleinement *qu'à cette unique condition: la limitation des programmes et des temps d'émission.*

Je n'ignore pas les difficultés à surmonter pour en arriver à cette mesure, mais ce n'en est pas moins, dans le fond, la *seule solution.*

Le moins signifierait ici le plus. Pour cela, les institutions de Radio devraient tout d'abord avoir le courage de résister à la pression de l'opinion publique, à ce public toujours affamé et insatiable. Si l'on n'arrive pas à cette limitation (qui serait avant tout à l'avantage des auditeurs et des spectateurs) il faut s'attendre à des nouvelles exigences en faveur de l'augmentation du temps de la programmation. Et ces exigences ne pourront être satisfaites que par de nouvelles diminutions qualitatives au seul profit de la qualité.

*Autre exigence: la liberté...* Il est indispensable pour le monde libre qu'il y ait pour l'esprit des « zones » d'indépendance, des domaines d'où



seraient bannies toutes questions de politique, de partis, etc. La Radio, nous en sommes persuadés, peut-être l'une de ces zones, non pas la seule sans doute, mais l'une des plus importantes. Les Maisons de Radio doivent à cet effet respecter grandement cet esprit d'indépendance, cette liberté personnelle, *qui ne sont pas à confondre toutefois avec l'imprudence et l'esprit de désordre*. Pour œuvrer en ce sens, il faut avoir soi-même un haut degré de liberté et d'assurance intérieures. Aussi la *fermeté de caractère* et la *maturité morale* devraient-elles compter au premier chef lorsqu'on engage un responsable de la radio et de la TV: ces deux qualités sont aussi indispensable que l'habileté et les qualités artistiques...

*Dernière exigence: le silence*. Celui qui doit parler beaucoup doit aussi savoir garder longuement le silence. Le « bavardage » incessant — excusez cette expression — qui se fait à la radio incite les gens du micro à parler beaucoup, et à grand bruit, et parfois pour dire peu de chose. Si la possibilité n'est pas donnée à ce personnel de la Radio de rentrer dans le silence, de reprendre haleine, de jouir de quelque loisir, alors ces esprits deviennent analogues, spirituellement parlant, à ces sources tarées ou à de la cendre brûlée...

Nous nous sommes efforcés en ces Journées d'Etude et de réflexion de voir comment on pourrait remédier à ce manque de silence. On ne dira jamais assez en effet, combien ce calme intérieur est indispensable à l'homme. Non seulement l'homme, mais Dieu lui-même, ne se manifestent guère dans le bruit, mais se font entendre au contraire dans le silence. Notre être se renouvelle dans le silence, loin des vaines rumeurs. C'est alors que l'homme puise ses forces en Dieu avec lequel s'établit le grand dialogue.

L'homme moderne a d'autant plus besoin de retraite intérieure qu'il est sollicité sans cesse par l'extérieur. Et combien ce repos intérieur s'avère indispensable à tous ces hommes voués au service de la technique. Ce terme de service prend ici un sens presque troublant lorsqu'on songe que par le service de cette technique l'homme est appelé à servir l'esprit. Je pense donc qu'il faut faire silence en soi-même avant de parler devant un micro. Et pourquoi n'y aurait-il pas dans les centres d'émission une « zone » de silence, un lieu de calme profond où chacun avant de commencer son service, pourrait se soustraire, ne fût-ce que quelques instants à l'agi-

tation du dehors; ceci tant pour les techniciens et les artistes que pour les auteurs de la programmation.

Lorsque l'homme ne prie plus, lorsqu'il ne médite plus, il en résulte ce que j'appellerais une perte de la substance de son âme. Car, en méditant, l'homme simple se met en face de Dieu, il s'unit à Dieu dans cette prière méditative. Jusqu'à ces derniers temps, l'homme le faisait régulièrement, à des heures et des jours déterminés, et non pas seulement en de fugitifs instants, comme on le fait aujourd'hui. On a dit parfois que c'était une erreur psychologique que de faire réciter de longues prières aux enfants.

S'il y a eu peut-être certaines exagérations en ce sens, il est absolument sûr, d'autre part, que ce temps de prière était une « école » de la méditation. Or, on ne médite pas la montre à la main! Et n'y a-t-il pas lieu de croire que de cette disparition de la spiritualité provient sans doute le changement si fondamental de la mentalité de notre temps. La foi en Dieu, le culte de Dieu disparaissent pour ne faire place qu'à des succédanés: le culte de la personne, ce culte dont on a tellement parlé ces derniers mois... C'est tantôt un « monoanthropoïsme », tantôt un « polyanthropoïsme » — tout comme il y a un monothéisme et un polythéisme — suivant qu'il s'agit du culte d'un seul individu, culte d'un Staline, d'un Hitler, ou au contraire du culte voué à un ensemble de personnes. Finalement, il y a encore pire que le culte de la personne: il y a le culte de la machine...

Ce qui a été dit ici soulignera sans doute que ce n'est pas la bombe atomique qui constitue le grand danger de notre temps, mais bien plutôt l'homme sans Dieu. Quand je dis athée, je ne pense pas seulement à celui qui a un doute théorique au sujet de l'existence de Dieu. En réalité, cet homme-là est souvent beaucoup plus proche de Dieu qu'il ne le pense, plus proche de Dieu que celui qui vit pratiquement *sans* Dieu, sans avoir avec l'Être Suprême de relations soit positives soit négatives. Perdant Dieu, l'homme se perd lui-même; il perd la domination du monde; il devient l'esclave de personnes, de machines, des rédotés terrestres.

Si nous voulons que la Radiodiffusion et la Télévision demeurent au service de l'homme, si nous voulons en avoir la maîtrise, nous devons aimer le silence. Dans la méditation se développeront les forces dominatrices qui nous permettent de surmonter la puissance des choses. C'est

précisément parce que la Radio diffuse la parole, le son musical, autant de bruits, et bien d'autres bruits encore, et qu'elle risque de devenir l'instrument du bruit, que ce qui émane de la radio devrait être né du silence. C'est seulement si elle procède du silence que la Radiodiffusion atteindra les profondeurs de l'homme et non pas uniquement ce qu'il y a de superficiel en nous.

Puisse la Radiodiffusion allemande avoir encore ses vrais serviteurs, semblables à ceux qui l'ont servie déjà au cours de ses trente ans d'existence, de ces serviteurs qui se donnent pour tâche d'appeler au recueillement l'homme si menacé actuellement par la technique et la dispersion.

Divertir l'homme est un service qui garde la forme d'une condescendance; mais donner à l'homme le goût du silence et œuvrer pour lui dans le recueillement, c'est le « service » que peut dicter seulement l'amour authentique du prochain. C'est peut-être le meilleur service que la Radiodiffusion puisse rendre à l'homme.

## LA JOURNÉE NATIONALE BELGE DES TECHNIQUES DE DIFFUSION

La Belgique est certainement à l'avant-garde du Continent européen pour le développement des techniques de diffusion. Sur 9 millions d'habitants il y a près de 6 millions de radioauditeurs et 400.000 téléspectateurs; 2.300.000 personnes vont au moins une fois par semaine voir un film, et une personne sur trois lit tous les jours un périodique.

Considérant cet état de choses, l'Episcopat belge décida de remplacer la « Journée annuelle du Cinéma » par une « Journée nationale des techniques de diffusion », dans le but de mieux informer l'opinion publique de la puissance considérable qu'exercent la presse, le cinéma, la radio et la télévision sur les esprits.

### *Soigneusement préparée*

Un Comité organisateur, composé des Membres de la Commission interdiocésaine de la presse et des Délégués nationaux ecclésiastiques responsables du cinéma, de la radio et de la télévision, a élaboré un plan d'exécution pratique et le présenta à l'Episcopat.

La « Journée » fut fixée au dimanche 30 septembre 1956. Elle a été annoncée dans toutes les églises le dimanche précédent, 23 septembre par une Lettre Pastorale collective de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Malines et de LL. EE. les Evêques de Liège, Namûr, Gand, Tournai et Bruges. Les aumôniers de la Ligue Catholique du Film et les dirigeants des émissions religieuses se sont de plus adressés au pays par la radio et par la télévision, tant d'expression flamande que française.

D'autre part, depuis le mois de juin, une campagne de propagande bien orchestrée fut montée par la Ligue catholique du Film, touchant plus de 100.000 familles, atteintes par la Ligue et, en même temps, par les différentes œuvres d'action catholique, sociale, syndicale et culturelle. La presse quotidienne, hebdomadaire et spécialisée a considérablement aidé, par des articles, des éditions spéciales et des feuilles volantes à préparer dûment l'opinion belge à la « Journée ».



### *Dans les églises et sur les ondes*

Dimanche le 30 septembre une Messe solennelle radiodiffusée a été célébrée aux intentions du personnel de la radio et de la télévision belge. Son Exc. Mgr Suenens, Evêque-Auxiliaire de Malines, délégué de l'Episcopat belge pour les œuvres catholiques du Cinéma, de la Radio et de la Télévision, y prononça le sermon. Le Prélat souligna les grandes possibilités culturelles et artistiques des techniques de diffusion, ainsi que les dangers qui découlent de sa puissante influence sur les esprits.

Le même jour, dans toutes les églises du pays, les prédicateurs instruisaient les fidèles sur leurs devoirs et responsabilités personnelle, familiale et sociale dans le choix de lectures et de programmes conformes à leur conscience, dans le contrôle éclairé et ferme des loisirs de leurs enfants et, enfin, à propos de l'aide à apporter aux productions les plus adaptées aux légitimes aspirations chrétiennes. Le Comité organisateur de la Journée avait fourni d'avance aux prédicateurs le matériel nécessaire et un plan d'idées à développer. Une documentation spécialisée a été également communiquée aux Instituts d'Enseignements secondaire, qui en ont fait usage pour l'instruction de leurs élèves.

### *Résultats durables*

Les résultats de la « Journée nationale des techniques de diffusion » ont été encourageants.

Les échos parvenus de divers côtés, même de la presse non-catholique, prouvent que l'opinion publique fut effectivement sensibilisée à l'enseignement de l'Eglise dans cet important domaine de la vie moderne.

D'autre part, ont été fondés, en suite de la « Journée », des institutions aptes à consolider et développer les fruits de cette manifestation.

D'abord l'Episcopat belge a décidé de constituer une *Commission interdiocésaine des techniques d'opinion*. Cette Commission permet une très heureuse collaboration entre les différentes œuvres d'apostolat et de culture d'une part et les organismes catholiques spécialisés du cinéma, de la radio, de la télévision et de la presse.

Ensuite un Centre Catholique de Télévision et de Radio vien d'être fondé pour la partie flamande de la Belgique. Le siège de ce Centre se trouve au secrétariat de la Ligue Catholique du Cinéma, rue de l'Orme 10,

Bruxelles. Ainsi se trouvent réunies sous un même toit les trois grandes puissances d'opinion: cinéma, radio et télévision.

Toutes les grandes associations catholiques, celles des ouvriers, des paysans, des classes moyennes et des patrons, sont représentées dans le Conseil Général du Centre. Celui-ci a créé deux groupes de travail, l'un pour la radio, l'autre pour la télévision.

Les 13 et 14 octobre, le Centre a tenu son premier congrès d'études à Louvain, sous la présidence de Son Exc. Mgr Suenens. La soirée du 13 octobre était consacrée à une séance de télévision catholique. Mr. Bert Leyssen, Directeur des émissions flamandes de télévision, a montré les possibilités et les difficultés de la télévision catholique en projetant sur l'écran une partie de l'émission directe du poste d'émission qu'il dirige et en outre quelques spécimens d'émissions réalisées dans d'autres pays et reproduites par cinémascope.

Les travaux se sont poursuivis le 14 octobre en deux sections, l'une pour la radio, l'autre pour la télévision. Dans chacune de ces sections, des laïques spécialisés ont exposé d'abord la situation telle qu'elle existe en Belgique, puis les réformes auxquelles les catholiques doivent tendre et enfin les tâches qu'ils doivent assumer.

Dans la séance générale de clôture, les conclusions de cette journée d'études ont été soumises à l'approbation des congressistes, représentants de toutes les organisations catholiques. Puis, Mr. P. W. Segers, ancien ministre des communications, a développé les grandes lignes d'un statut de la Radio et de la Télévision; Mgr Suenens a rappelé les directives de l'Eglise et a souligné l'urgence de l'apostolat dans ces domaines et les hautes qualités de formation que cet apostolat exige.

Nulle doute que la première « Journée nationale belge des techniques de diffusion » a répondu à l'attente des fidèles soucieux de l'avenir chrétien de la pensée, de la culture et des techniques, dont l'usage, non contrôlé dès le début, pourrait facilement nuire à la liberté et à l'épanouissement de l'homme au lieu de les servir.

## NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

### ORGANISATIONS INTERNATIONALES

#### O. C. I. C.

A l'occasion de la XVII<sup>e</sup> Exposition de l'Art Cinématographique de Venise (septembre 1956), l'Office Catholique International du Cinéma a accordé son prix au film de Luis Garcia Berlanga: *Calabuch* (Espagne), et une mention spéciale au film de Kon Ichikawa, *La Harpe Birmane* (Japon).

Ce prix distingue le film qui, par son inspiration et sa qualité, contribue davantage au progrès spirituel et au développement des valeurs humaines.

Le Jury de l'O.C.I.C. était composé pour la circonstance des délégués des Centres Catholiques du Cinéma de Belgique, Uruguay, Angleterre, France, Suisse, Italie et Danemark, et assisté par les RR. PP. Charles Reinert, S. J. et Léo Lunders, O. P.

(Rapport du 15 septembre 1956)

#### UNDA

L'Association Catholique Internationale pour la Radiodiffusion et la Télévision: UNDA, a publié au début du mois de septembre 1956 le premier « Catalogue du disque de musique religieuse ». Ce Catalogue, qui se présente sous forme d'un élégant opuscule de 300 pages, contient plus de 2500 titres de disques de musique religieuse en circulation. Le Secrétariat Général UNDA, Fribourg (Suisse), avenue de la Gare, 6, est chargé de la diffusion du Catalogue.

(Rapport du 23 septembre 1956)

Le Bureau Exécutif de l'UNDA s'est réuni à Rome les 26 et 27 septembre 1956. Ont participé à la réunion, outre les membres habituels, le R. P. Pellegrino, S. J. en tant que représentant de la Radio Vaticane, Mgr John J. Dougherty des Etats-Unis et Mr. A. J. J. van der Made, des Pays Bas. Ces deux derniers furent élus respectivement Conseiller et trésorier de l'UNDA.

Le Bureau Exécutif a étudié le thème du prochain Congrès International Catholique qui sera consacré à l'urgent problème: « Radio, Télévision et Enfance ». Ce Congrès, ainsi que l'Assemblée Générale de l'Association, aura lieu à Genève au mois d'octobre 1957.

La prochaine réunion du Bureau Exécutif aura lieu à Londres au mois de mars 1957.

#### C. I. E. C.

Le VI<sup>e</sup> Congrès de la Conférence Interaméricaine des Educateurs Catholiques qui vient de se tenir à Santiago du Chili, a adopté dans la Première Conclusion, n. 6, 1<sup>o</sup>, la résolution suivante: « (on recommande) de façon spéciale la formation des éducateurs en ce qui concerne les problèmes moraux du cinéma, par des cours spécialisés. Les Fédérations Nationales chercheront à organiser, dans leurs Centres respectifs, de tels Cours ».

La résolution a été proposée au Congrès par Mgr Jorge Gômes, de la délégation chilienne, et par le R. P. Rafaël C. Sanchez, S. J., directeur de l'Institut du film de l'Université Catholique de Santiago du Chili.

(Rapport du 10 octobre 1956)

### INSTITUTIONS NATIONALES

#### ARGENTINE

Sur l'initiative de la Direction Générale du Cinéma et du Théâtre de l'A. C. Argentine et de l'Association des Salles du Littoral (Recil) a été organisée le 23 août 1956 à Santa Fè, une Journée nationale d'Etude Cinématographique à laquelle ont participé les délégués diocésains et les responsables de l'apostolat Cinématographique. Ont présidé les réunions LL. EE. NN. SS. Fasolino, Archevêque, et Marengo, Evêque Auxiliaire de Santa Fè. Son Exc. Mgr Zanin, Nonce Apostolique a donné son adhésion et transmis aux participants de la Journée la Bénédiction Apostolique. L'Office Catholique International du Cinéma a adressé aux dirigeants de la Journée un message dans lequel est exprimé l'espoir que l'Argentine pourra bientôt collaborer efficacement avec l'« Union Panaméricaine de Distribution et de Production des Films ».

A la suite de la « Journée » qui a permis d'approfondir les divers problèmes moraux et culturels du cinéma qui se posent dans le pays, a été décidée la fondation de la Fédération des Salles de Cinéma d'Orientation Catholique. Le Secrétariat provisoire a été établi à Santa Fè (Salta 2647, 1<sup>o</sup> p.).

Des recommandations concernant le fonctionnement de la Censure d'Etat ont été transmises aux Autorités compétentes.

(Rapport du 4 septembre 1956)

#### BELGIQUE

Sur l'initiative du R. P. Van Gestel O. P. et de la Conférence des prédicateurs de missions populaires, une « mission au foyer » est prêchée aux émissions de langue néerlandaise de l'Institut National de Radiodiffusion de Belgique. Elle a été inaugurée le premier dimanche de septembre par une allocution de Son Exc. Mgr L. Suenens, Evêque auxiliaire de Malines. Elle se continuera jusqu'au Nouvel An 1957, avec la collaboration de représentants de plusieurs Ordres et Congrégations. Le thème central



*Important*

a) Celles parmi les informations de ce Bulletin qui ont été désignées comme *confidentielles*, sont destinées exclusivement aux Révérends Destinataires et à leurs Supérieurs Ecclésiastiques.

b) Toutes les autres informations peuvent être publiées selon le prudent jugement des mêmes Révérends Destinataires.